

Électricité: faites-vous partie du plan de délestage ?

19/12/2018



Bonjour le Monde !

On n'entend plus beaucoup parler du plan de délestage pour l'électricité alors qu'il est bel et bien en place !

Nous avons actuellement 3 centrales sur 7 qui produisent de l'électricité ! Youpiiiiie, c'est bizance !

Nos braves centrales datent de 1975, 1982 et 1985 et permettent de produire de l'électricité moins chère que si il fallait l'acheter chez d'autres !

Perso, que les centrales tournent ou pas, je vois juste la facture augmenter tous les ans, cherchez l'erreur !

Juste pour mettre le brun, il me semble que notre électricité nucléaire devrait être gratuite ou presque puisque tout est amorti depuis longtemps et qu'on risque juste de se faire atomiser à la première fissure qu'on aura pas vue !

Mais enfin Li P'ti Fouineu, avec quoi tu viens ? Tu sais bien que tout ça est hyper-

surveillé !

Ouais, ben j'espère qu'il ne s'agit pas de la même équipe qui s'occupait des ponts et tunnels !

J'ai été très étonné de ne pas trouver sur Internet de site de pari sur le délestage ou pas pour cet hiver !

Quoi c'est dans le « Dark Net » ? Parce qu'il y en a un pas « dark » peut-être ?

Ce serait rigolo d'avoir des délestages de tranches de Facebook... Bon je m'égare...

En attendant, depuis le site d'**Ores**, il y a moyen de savoir si votre maison risque de se retrouver sans électricité en cas de délestage (= en cas de problème prévu) !

Vous y apprendrez dans quelle tranche de délestage vous vous trouvez sachant que le délestage devrait se faire normalement une tranche à la fois sauf si soucis plus sérieux; l'ordre de délestage est tranche 8, puis 7, puis 6 et ainsi de suite jusque la tranche 1.

Je suis en tranche 3 (sans doute grâce à la base militaire). Les amis des tranches 4 à 8 sont les bienvenus pour se réchauffer à la maison ! Je lance un appel à ceux des tranches 2 et 1 !

(ben oui, juste les amis, je ne sais pas caser la moitié du pays dans ma très sympathique mais néanmoins modeste chaumière).

Un délestage est en principe prévu 24 heures à l'avance au minimum et est d'une durée de 4 heures minimum (danger congélos) mais vous pouvez vous inscrire pour être informé par SMS gratuitement (Ouaaaaah !)

Sur [le site web SPF économie](#), on peut lire aussi une liste de trucs qui ne fonctionneront plus en cas de délestage et il y en a généralement plusieurs auxquels on ne pense pas !

Le plus gros soucis concerne la continuité des services de secours; un point secours devrait être disponible dans chaque maison communale des zones concernées...

Les explications sur le site d'**ORES**:

<https://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/plan-delestage>

Pour connaître sa tranche de délestage, c'est ici que ça se passe:
<https://extranet.ores.be/fr/information/unballasting>

Li P'ti Fouineu vous salue bien !

